
PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 15 novembre 2021

- *N° de séance* : 01

Chapitre : 0 **Nature :** Introduction

Début de séance : 17h30

Présentiel et visioconférence

25 votants au lycée et 16 votants au collège – Quorum atteint.

Secrétaire de séance : Florence JANY, représentante élue des enseignants au lycée

Ordre du jour :

- Adoption du compte-rendu du CA du 21 juin 2021
- Installation des différentes commissions
- Point sur la rentrée,
- Délégations de signature
- Conventions sections sportives
- Autres conventions
- Questions financières
- Questions diverses

En ouverture, M. Noel, Proviseur, précise les nouveautés au Conseil d'administration (CA) :

- Plus de vote de l'ordre du jour. Il est adopté d'office sur proposition du chef d'établissement et de la Direction. Possibilité de proposer un point à l'ordre du jour par les représentants des élus au CA et toujours la possibilité de déposer des questions diverses 48 heures avant le CA. Pour informations le prochain CA aura lieu le 29 novembre 2021.
- La commission permanente n'est plus obligatoire dans un établissement et si elle est créée, elle sera décisionnaire. Selon M. Noel, cette commission alourdit le système et il préfère les débats ouverts à tous les représentants élus, qui sont plus riches, en CA.

M. Onillon, enseignant, est d'accord pour l'ouverture des débats à la totalité des membres du CA et donc pour la suppression de la commission permanente.

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 15 novembre 2021

- *N° de séance* : 01

Chapitre : **I** Nature : Affaires financières

Délégations de signature

L'agent comptable est à Prades, effectue les paiements et contrôle ; et Mme Chaumes est la gestionnaire du collège-lycée.

M. Noel est ordonnateur.

Vote Collège : 1 abstention, 15 Pour

Vote Lycée : unanimité, 25 Pour

Questions financières

- Décision budgétaire modificative de 110 000 € dont 100 000€ pour la consommation du Fuel (Cf. Tableau joint). Chaudière à bois en panne. Demande de subvention exceptionnelle à la Région.

M. Noel précise que le chiffre est énorme pour le fuel mais le CREPS va reverser une partie.

Vote Lycée : unanimité, 25 Pour.

Mme Jarycki, élue régionale, s'engage à faire accélérer l'obtention de la subvention pour le fuel.

- A titre informatif : liste des DBM non soumises au vote.
- Autorisation de dépense pour une gratification pour les personnels : un ballotin de chocolats pour remercier de leur dévouement et de leur implication sans faille pendant la pandémie.

Vote Lycée : 25 Pour, unanimité

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 15 novembre 2021

- *N° de séance* : 01

Chapitre : **II** Nature : Mise en place des divers conseils et Commissions

- **Installation des différentes commissions**

Retours des différents représentants élus avant le CA, la répartition des commissions sera jointe à ce compte-rendu.

M. Ortiz, parent d'élève : pourrait-il y avoir la création d'une commission Internat ?

M. Noel dit qu'elle va être organisée avec des représentants, élèves, parents, enseignants, CPE, AED... La proposition sera faite au CA du 29 novembre 2021 : commission de pilotage de l'internat, sans élection avec appel à candidatures.

Pour information, deux conseils de discipline sont prévus au lycée d'ici deux semaines.

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 15 novembre 2021

- *N° de séance* : 01

Chapitre : *V Nature* : Conventions

-Conventions sections sportives

Les sections sportives scolaires dépendent des clubs qui signent une convention avec l'établissement, notamment avec l'emploi d'entraîneurs qui sont recrutés par les clubs.

Vote pour autoriser M. Noel à signer ces conventions :

Vote Collège : 16 Pour, unanimité

Vote Lycée : 25 Pour, unanimité

-Autres conventions

- Attribution du logement à M. Michaud
Vote Lycée : Unanimité, 25 Pour

- Attribution du logement à Mme Chaumes
Vote Lycée : Unanimité, 25 Pour

- Attribution des logements à 2 agents à partir de janvier : légère augmentation, en lien avec le salaire des agents :
 - M. Finet :
Vote Lycée : 2 abstentions, 23 Pour

 - Mme Bernole :
Vote Lycée : 2 abstentions, 23 Pour

- Convention du contrôle de l'agence comptable de Prades :
Vote Collège : 16 Pour, unanimité
Vote Lycée : 25 Pour, unanimité

- Convention Collège pour reversement des recettes de restauration du collège vers le lycée pour faciliter les commandes :
Vote Lycée : 25 Pour, unanimité

- Convention avec M. Marcousin sur un « Projet documentaire » pour l'ensemble des sections arts plastiques pour la 1^{ère} intervention :
Vote Lycée : 25 Pour, unanimité

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 15 novembre 2021

- *N° de séance* : 01

Chapitre : VI **Nature :** Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., Sectorisations, bilan rentrée)

- **Point sur la rentrée**

- o Tous les postes d'enseignants et d'AED ont été pourvus même s'il est parfois difficile de trouver des remplacements sur notre zone géographique.
- o M. Michaud, Proviseur adjoint, évoque le PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) : les AESH (Les accompagnants d'élèves en situation de handicap) des écoles et de l'établissement sont désormais gérés par un pôle central dans l'établissement. Pas de problème particulier pour le moment.
- o **Crise sanitaire à la rentrée** : M. Noel indique que 50 cas COVID positifs ont été recensés en 3 semaines, vaccinés et non vaccinés. Situation complexe en début d'année mais situation contenue en 3 semaines.

5 clusters de classe et 3 clusters de section avec les élèves renvoyés au domicile.

Le niveau 2 est en vigueur depuis la rentrée des vacances de Toussaint pour éviter le brassage notamment.

Les voyages ne sont pas interdits mais il faut être précautionneux quand il s'agit de voyages onéreux avec nuitée. Par exemple, un voyage a été annulé l'an dernier et une part n'a pas été remboursée par l'agence (arrhes versées).

M. Figarol, enseignant : les sorties culturelles ne peuvent être organisées que s'il n'y a que des scolaires.

M. Ortiz, parent d'élève : et sur la base du volontariat ?

M. Noel : absolument pas. On ne peut pas exiger le Pass sanitaire aux élèves. Les familles déclarent seulement que leurs enfants ont ou non le Pass.

Mme Fraïsse, enseignante : pourrait-on dire aux parents que c'est l'agence de voyages qui demande le Pass sanitaire et ainsi nous décharger cette responsabilité, comme le font les sections sportives sur les clubs ?

M. Michaud : le Pass sanitaire est quand même complexe à l'étranger. Il faut souvent effectuer un test avant de partir et un à

l'étranger avant de regagner la France. Il faudrait connaître les tarifs à l'étranger avant afin d'en informer les parents.

Mme Fraïsse, enseignante : il faudrait que les élèves aient le Pass vaccinal, car pendant le voyage, il est impossible de faire le test au vu du programme qui est assez chargé en général.

M. Ortiz, parent d'élève : et pour les sections sportives, comment se déroulent les déplacements ?

M. Noel : Pour les sections, nous nous déchargeons sur les clubs qui exigent le Pass.

Mme Stockinger, parent d'élève : il faudrait distinguer les sorties pédagogiques culturelles et les voyages à l'étranger.

Mme Corrochano, enseignante : il est très compliqué de se projeter avec des élèves dans un pays étranger au vu de la situation sanitaire incertaine. Je n'organiserai pas de voyage cette année, d'autant que le mien a été annulé une heure avant le départ l'an dernier et que l'établissement n'a pas encore récupéré les arrhes versées.

Mme Chaumes, gestionnaire, propose de rediscuter des voyages au prochain CA du 29 novembre 2021 car les projets seront présentés.

M. Ortiz, parent d'élève, propose de prioriser les sorties culturelles et pédagogiques en France et près du Lycée.

M. Sanchis, enseignant, précise que jusqu'à 3 jours, les tests PCR sont valables, ce doit être jouable.

-Pour information, **projet d'évaluation 2021-2022 du lycée Pierre de Coubertin à Font-Romeu**, directive nationale présentée en lien avec la réforme du Baccalauréat, présentée par M. Michaud (Cf. document joint). Il sera diffusé sur le site Web du lycée et sera envoyé aux parents.

Mme Stockinger, parent d'élève, demande ce qu'il en est d'un devoir non rendu, d'un élève qui ne veut pas faire le devoir, le zéro n'est pas représentatif.

M. Michaud indique qu'il faut un nombre minimal de notes par discipline. Il pourra y avoir une convocation pour évaluer l'élève qui aura manqué des évaluations.

M. Noel précise que les inspecteurs gèrent l'harmonisation des notes au niveau académique.

M. Michaud indique qu'en cas de redoublement en 1^{ère}, l'élève perd automatiquement toutes les notes : obligation de repasser les épreuves de 1^{ère}.

Pour le cas d'un élève qui redouble sa terminale, tout n'est pas encore décidé.

M. Saout, parent d'élève, s'interroge sur le côté national du Bac.

M. Michaud : ce n'est pas l'objectif de ce document : il n'a rien à voir avec Parcoursup et les attentes des différentes écoles supérieures.

Joshua, élève : le nombre des évaluations est-il évolutif en fonction des disciplines ? Oui.

M. Noel : Pas d'inquiétude concernant la concurrence entre les établissements pour nos élèves, le lycée de Font-Romeu est classé parmi les meilleurs depuis plusieurs années.

-Point sur les effectifs (Cf. Tableaux joints)

- Collège : 3 classes en 6^{ème}, 3 classes en 5^{ème}. Heureusement qu'il y a un recrutement d'élèves extérieurs pour alimenter les effectifs, 4 classes de 4^{ème} à faible effectif, 4 classes de 3^{ème} dont une est menacée l'an prochain. Il sera demandé aux entraîneurs de recruter des élèves sportifs en 3^{ème}.
- Lycée : en 2de, recrutement accru de sportifs sur ce niveau. Même si au départ, les classes de 2de devaient être moins chargées, le recrutement sportif a eu lieu pour pouvoir ensuite garantir le nombre de groupes en 1^{ère} et terminale.
26 élèves en 1^{ère} STMG qui garantit de ne pas avoir de demi-section avec les moyens d'enseignement inférieurs.

Mme Vazia, enseignante, indique que les choix d'option peuvent faire baisser les effectifs en terminale car certains élèves vont quitter l'établissement

Une classe de 2de à 36 élèves avec des classes qui n'ont pas des effectifs équilibrés. C'est le problème des élèves dits « neige » qui doivent avoir des créneaux libres dans la semaine pour les entraînements en période de neige.

M. Sanchis, enseignant, indique les inquiétudes des enseignants sur les moyens horaires alloués à l'établissement qui ne sont pas suffisants. Ce n'est pas du tout une critique par rapport au travail de répartition effectué par la Direction qui fait ce qu'elle peut avec le montant alloué par le Rectorat pour la Dotation Globale Horaire.

M. Sanchis lit le bilan de rentrée des enseignants du Lycée de Font-Romeu :

« Depuis le début de l'année scolaire, nous avons été nombreux à exprimer nos inquiétudes quant à la perte de moyens dont nous disposons pour assurer une rentrée convenable aux élèves. Nous souhaitons donc ajouter ces quelques remarques au bilan de rentrée réalisé lors de ce conseil d'administration. »

Pour commencer, plusieurs collègues font état d'un décalage entre la répartition de la dotation globale horaire votée au conseil d'administration au mois de juin et celle qui s'applique en cette rentrée. Cela a pu déséquilibrer les services de certains enseignants, en physique-chimie ou en SVT par exemple. En particulier, nous avons constaté, bien après la rentrée, la perte d'heures d'accompagnement personnalisé à tous les niveaux du lycée (perte

d'une demi-heure en seconde et suppression pure et simple en première et terminale). Celle-ci nous paraît préjudiciable au bon suivi de l'orientation des élèves, notamment en classe de terminale. En effet, la réforme du lycée, en cassant les groupes-classes en première et en terminale, implique un suivi personnalisé des élèves qui devient alors difficile à inclure dans les emplois du temps. Il n'en reste pas moins que l'accompagnement personnalisé est officiellement dû aux lycéens à raison de deux heures par semaine en moyenne (dotation annualisée).

Ensuite, nous pouvons constater que les prévisions faites sur les effectifs de seconde par les services académiques se sont avérées bien inférieures au nombre d'élèves que nous retrouvons en classe. Compte tenu de l'accroissement des difficultés rencontrées par les élèves sur ce niveau depuis le début de la crise sanitaire, cette situation (plus de 30 élèves par classe) nous semble préoccupante. Bien que nous en ayons fait part, avec les représentants des parents d'élèves, au Rectorat, par l'entremise du DASEN, aucun moyen supplémentaire ne nous a été alloué.

Enfin, nous pourrions nous accorder avec les élèves et leurs familles sur l'abandon imposé de nombreuses options du fait de fortes contraintes d'emplois du temps. En effet, de nombreux élèves ont dû restreindre leurs choix d'options et délaissé celles de mathématiques complémentaires ou de langues notamment. Sans parler des conditions très alambiquées pour les professeurs et les élèves qui ont pu les maintenir. Cela met en danger les options et les pertes d'heures qui en résultent et menacent les postes de quelques collègues. Il faudra trouver des moyens et des solutions d'aménagement en tenant compte de la particularité de notre établissement qui, de par son isolement, ne permet pas aux élèves de suivre ces options dans un périmètre géographique acceptable. »

M. Noel ne peut que regretter la difficulté d'établir cette répartition.

Mme Cullell, enseignante, regrette que l'option complémentaire de mathématiques ne puisse pas être choisie par les élèves sportifs mais M. Noel précise que l'emploi du temps est impossible à mettre en œuvre avec cette option.

Joshua, élève, voudrait que l'information soit transmise dès la 2de aux élèves pour qu'ils modifient éventuellement leurs choix.

M. Noel indique que des réunions ont lieu avec les enseignants et que l'information sera donnée aux élèves et aux parents dès que possible.

M. Michaud précise la difficulté à trouver des créneaux pour des élèves qui ont des choix de spécialités et d'options différents. Certains emplois du temps au lycée sont individuels. La réflexion se poursuit.

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 15 novembre 2021

- *N° de séance* : 01

Chapitre : XII Nature : Questions diverses

- Questions diverses

Questions des élèves du CVL :

1. *Nous souhaitons avoir une explication sur le fonctionnement du chauffage, nous savons que c'est difficile à gérer mais la température n'est pas toujours adaptée aux besoins de la classe ainsi que des enseignants.*

Mme Chaumes explique que c'est la Région qui gère le chauffage et que c'est complexe à cause de l'énorme différence entre le côté Nord et le côté Sud.

Mme Lleres, enseignante, demande si ce problème de régulation est prévu dans la prochaine réfection des locaux.

M. Noel pense que oui puisqu'ils l'ont déjà intégré pour le futur internat. Par exemple, pas de chambres au Nord.

M. Margail, agent, explique que la chaufferie a été surdimensionnée et ne peut pas fonctionner à bas régime, l'été par exemple. Il faut donc utiliser le fuel.

2. *Serait-il possible de mettre à disposition un Wifi pour les élèves souhaitant travailler sur leurs ordinateurs en utilisant une connexion autre que la leur, parfois insuffisante ? De plus, certains travaux donnés par les professeurs sur Pronote, nous renvoient sur des liens YouTube auxquels nous ne pouvons avoir accès lorsque nous nous connectons par la Wifi LoRdiRégion.*

Mme Chaumes explique que c'est la Région qui gère les connexions et bloque certains sites comme YouTube qui ne sont pas strictement pédagogiques, afin de garantir un débit minimal pour le plus grand nombre d'élèves. M. Noel précise que l'établissement ne peut pas autoriser la connexion au Wifi du réseau pédagogique car cela ralentit considérablement le débit Internet pour les activités pédagogiques nécessitant la connexion Internet ; mais aussi en termes de droits : le réseau interne de l'établissement doit être protégé et ne doit pas accepter de connexions « extérieures ».

3. *Nous souhaitons lancer un projet de changement de sonnerie à plus ou moins long terme selon la procédure. Pouvez-vous nous donner quelques explications sur la procédure de changement ? Qui ? Comment ? Quel*

Budget ? Une sonnerie avec chanson ou Dring ? Nous faisons la proposition d'un projet à court terme ou à long terme.

Mme Couillard, CPE en charge du Conseil de la Vie Lycéenne a parlé de ce projet à Mme Chaumes qui s'est renseignée. Les élèves doivent proposer des musiques libres de droits de préférence ou éventuellement un budget pourra être alloué pour la diffusion de musiques non libres de droits.

4. *Serait-il envisageable de délocaliser le coin fumeur dans un espace plus adapté avec des bancs et des aménagements à disposition dans l'optique de différencier le coin fumeur prof et élève.*

M. Noel : Normalement au lycée, les élèves et personnels fumeurs ont la possibilité d'aller sur le trottoir de la ville. Ici, le choix a été fait de ne pas aller devant l'établissement car il y a des collégiens.

Mme Carrera, enseignante, précise que les élèves fument devant la porte d'entrée de l'établissement et que c'est très gênant d'arriver dans un nuage de fumée. Elle pense aussi que les adultes devraient montrer l'exemple et aller fumer plus loin.

5. *Est-ce que le bal du lycée aura lieu cette année ?*

M. Noel l'espère car c'est une tradition qu'il faut perpétuer dans l'établissement.

6. *Enfin, nous souhaiterions pouvoir avoir accès à un espace calme pour travailler car la cafet est beaucoup trop bruyante, la MDL est accaparée par des élèves qui ne travaillent pas et le CDI est assez petit et rapidement complet.*

M. Noel : effectivement, il manque des salles de travail dans l'établissement mais lors de la restructuration de l'ancien internat, il devrait y avoir plus de salles pour les lycéens.

Mme Grau, Conseillère principale d'éducation, précise que l'an dernier, du fait du protocole sanitaire imposé, une salle était affectée à chaque classe au collège et au lycée, ce qui ne laissait aucune salle libre dans l'établissement. Mais cette année, ce n'est plus le cas et la Vie scolaire peut affecter des salles disponibles pour le travail des lycéens en autonomie. Les élèves doivent venir demander ces salles qui seront alors ouvertes.

Inès, élève, précise que pour travailler, le CDI possède de petits espaces, qui permettent à quelques lycéens de travailler dans le calme, mais ce n'est pas toujours suffisant.

Mme Jany, professeure documentaliste, confirme que les lycéens viennent au CDI dans la salle de travail en groupe ou dans l'espace des lycéens.

Questions des enseignants

1. *A cause de la dernière réforme du lycée, chacun a pu constater qu'il était impossible de concevoir des emplois du temps pour les classes de première et de terminale permettant aux élèves de suivre tous les enseignements et cours auxquels ils ont droit. Une*

réflexion est engagée ou doit être engagée pour « trouver des heures », autrement dit allonger la journée de cours ou ajouter une demi-journée supplémentaire de cours, le mercredi après-midi ou le samedi après-midi. Comment comptez-vous organiser le processus de décision sur ce sujet ?

M. Noel : pas assez d'heures sur la plage horaire d'ouverture pour construire les emplois du temps. Pour les sportifs notamment, problème d'amplitude horaire. Pas de lycée dans le département qui ne travaille pas le mercredi après-midi.

M. Michaud et M. Noel mènent une réflexion y compris avec le CREPS. Un échange constructif sera mené avec les enseignants, les entraîneurs... Tout ce qui est changement de plage horaire demande l'accord du CA.

Mme Jany, enseignante : cette année, il est très compliqué d'organiser des activités extra scolaires pour les collégiens avec les emplois du temps actuels. Nous avons des difficultés pour réunir les élèves ensemble sur un même créneau : certains élèves finissent à 11h, d'autres à midi ; reprennent à 13h ou à 14h. Nous rencontrons ce problème autant pour le Club de maths que pour le Club Théâtre Collège.

Mme Fraïsse, enseignante : si le choix était d'organiser les options le mercredi après-midi, ce serait mettre en danger l'existence des options car les élèves préféreraient ne pas venir.

M. Michaud donne son avis personnel : il proposerait plutôt de placer les spécialités en barrette deux heures le mercredi après-midi.

2. Les voyages scolaires à l'étranger semblent proscrits cette année encore dans notre établissement. Or, ce ne sont pas des directives nationales puisque de nombreux voyages à l'étranger sont organisés dans d'autres établissements. Ces voyages n'étant pas obligatoires, ils n'obligent personne à se faire vacciner. Les sportifs partent en déplacement à l'étranger sans que personne ne trouve ça "stigmatisant". Qu'en est-il des élèves qui se sont fait vacciner pour suivre une scolarité normale et à qui finalement on refuse ces voyages d'études ?

La question a déjà été abordée lors du point sur la rentrée.

3. De nombreuses heures de cours sont utilisées pour organiser des activités ne relevant pas d'un cadre disciplinaire (ce qui n'enlève rien à leur utilité ou à leur pertinence) : ASSR, tests de positionnement, intervention de la COP, BPDJ ... Tout cela devrait être organisé, aussi bien au collège qu'au lycée, pendant les heures de vie de classe ou les heures d'accompagnement personnalisé qu'il faudrait intégrer à l'emploi du temps ou rétablir à tous les niveaux.

M. Noel indique que c'est toujours la même problématique de la plage horaire qui n'est pas extensible.

M. Michaud précise que cette année, les tests de positionnement en 6^{ème} et 2^{de} ont été pris en priorité sur des heures de permanence. Cela a été rendu possible parce que deux professeurs de français sont titulaires de la zone de

remplacement, en attente d'un remplacement. Elles étaient donc disponibles pour organiser ces tests à des heures libres pour les élèves.

Joshua, élève : Pour l'Accompagnement Personnalisé supprimé en terminale, quels outils pourront être mis en place pour pallier ce manque ?

M. Michaud : une réunion est prévue avec les enseignants et Mme Fiol, conseillère d'orientation. Une séquence sera prévue pour aider les élèves dans leurs choix Parcoursup, la planification est à venir.

M. Sintes, parent d'élèves : Puisque vous parlez de séances organisées en dehors des heures d'enseignement, qu'en est-il du secourisme ?

Mme Lleres, enseignante : Je suis formatrice et avant la pandémie, une formation Premiers secours était proposée à tous les élèves de 3^{ème}. Cette année scolaire, nous projetons l'organisation d'une formation hybride (une partie en présentiel et une partie en distanciel) pour tous les élèves de 3^{ème} en juin 2022.

M. Noel : Nous sommes tous d'accord sur le principe d'organisation de cette formation.

4. Service informatique. Depuis le début de l'année Sébastien GAUTHROT est seul à s'en occuper ; or, les années précédentes, il était secondé par un demi-poste d'AED missionné à cet effet (Pierre-Jean ORGUES puis Anthony GRAU). La charge de travail dédiée à ce poste est toujours aussi lourde et peut s'accroître avec le temps (matériel vieillissant, dégradation... PIX se rajoutant à cela). Pouvons-nous imaginer récupérer ce demi-poste pour maintenir le fonctionnement actuel, soulager Sébastien et anticiper une éventuelle absence de celui-ci qui pénaliserait l'ensemble de la communauté éducative ?

M. Noel : quand Sébastien Gauthrot avait ½ poste d'Assistant d'Education avec lui, il n'avait qu'un ½ poste informatique et était le reste du temps personnel Région affecté à l'intendance. Actuellement, il est sur un poste complet en informatique. Il préfère ce mode de fonctionnement où il ne fait que de l'informatique. La Région est au courant de ce mode de fonctionnement.

Mme Jany est référente numérique avec une mission ciblée sur le site Internet.

Si un enseignant est volontaire pour devenir référent numérique, il peut se faire connaître.

Effectivement, en cas d'absence de Sébastien, c'est très compliqué. Nous réfléchissons pour trouver une solution pour un service minimal.

5. Sans remettre en cause en quoi que ce soit le sérieux ou la conscience professionnelle des agents, nous voulons soulever quelques problèmes portant sur le nettoyage des locaux. Les toilettes du bas et du haut sont fermées en même temps pour être nettoyées et cela tombe au moment de la récréation de l'après-midi. Par ailleurs, il faudrait qu'ils soient rouverts après avoir été nettoyés. De même, il faudrait éviter de nettoyer les escaliers entre les deux préaux au moment des interclasses. Enfin, d'une manière plus générale, il nous semble que le nettoyage de tous les

locaux ne peut pas être assuré quotidiennement, ce qui pose problème.

Mme Chaumes a vu les agents et un planning existe. La majorité des locaux sont nettoyés quotidiennement. Le souci des toilettes va se régler.

6. Grilles des gradins du grand gymnase. Depuis plus de 20 ans, les enseignants d'EPS et le lycée demandent à ce que les grilles des gradins du grand gymnase soient changées. Elles sont cassées (surtout d'un côté) et tous les ballons envoyés malencontreusement dans cet espace filent sous les gradins. C'est particulièrement compliqué pour les récupérer, sans parler des objets personnels de nos élèves qui y tombent parfois (ou les accrocs aux pantalons...). Le lycée étant un des principaux clients sinon le principal client du CREPS, ne serait-il pas possible de lui demander instamment d'engager des travaux dont le coût ne semble pas insurmontable ?

M. Noel élargit la question et indique que les installations dans leur ensemble sont payées et certains faits ne sont pas acceptables. Par exemple, pas d'eau chaude pour les sections Rugby, les terrains ne sont pas tracés pour la section Football... Concernant les vestiaires, il y a des nouveaux vestiaires sur la piste d'athlétisme, il faut les ouvrir.

Mme Carrera, enseignante, demande s'il ne faudrait pas informer La Région pour que l'information redescende ensuite vers le CREPS.

M. Noel souhaite, dans un premier temps, communiquer avec M. Le Bellec, directeur du CREPS sur Font-Romeu pour essayer de régler ces problèmes.

7. A-t-on avancé sur la question de la qualité des repas qui avait déjà été posée lors du dernier CA de l'année scolaire 2020-2021 ?

Mme Chaumes indique que la commission Restauration va à nouveau se réunir. Les contraintes sanitaires ont pesé sur l'organisation au self. Les personnels, étant obligés de mettre en ramequins les entrées par exemple. Mais, le Salad Bar sera remis en place dès demain. Le chef cuisinier a repris son temps complet en septembre 2021. La réflexion avance et les solutions pour améliorer la qualité des repas vont se mettre en place.

Mme Lleres, enseignante : et pour les desserts ?

Mme Chaumes : les contraintes sanitaires ont gêné également la confection des desserts mais les gâteaux d'anniversaire faits maison vont, par exemple, revenir à l'ordre du jour.

M. Sintès, parent d'élève : La question de la sécurité de l'établissement pourrait-elle être à l'ordre du jour du prochain CA du 29 novembre ?

M. Noel : Je suis au fait des circulaires et autres textes concernant la sécurité de part mon expérience professionnelle passée. Nous pourrions en reparler.

Séance levée à 20h15.

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 15/11/2021			
Sous la présidence de : P.NOEL			
	Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION			
- Chef d'établissement : NOEL Patrick	X		
- Adjointe : MICHAUD Marc	X		
- Gestionnaire : CHAUMES Amandine	X		
- Conseiller Principal d'Education : GRAU Nadine	X		
PERSONNALITES			
- de la collectivité de rattachement :	X		
- M. GARCIA Michel		X	
- Mme VIVES Aude			
- de la commune siège :	1 – BLANCHARD Catherine		X
- groupe de communes :	1 -		
- qualifiées :	1 – LE BELLEC Antoine		X
	2 –		
MEMBRE CONSULTANT. A.Compt	1 – ROMANI Stéphane		X
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS			
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation (6)			
- FRAISSE Isabelle	X		
- CARRERA Christine	X		
- CORROCHANO Emilie	X		
- ABRATE Laetitia	X		
-			
-			
Suppléants			
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES (6)			
-parents SINTES Olivier	X		
SAOUT Dominique	X		
FOURCADE Anne	X		
COTONI Hélène	X		
CASADO Eduardo	X		
SERRUS Hélène	X		
Suppléants			
- élèves COCHEZ Diane			X
LY Léonie	X		
Suppléants			

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15/11/2021

sous la présidence de : P. NOEL

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : NOEL Patrick		X		
- Principal Adjoint: MICHAUD Marc		X		
- Gestionnaire : CHAUMES Amandine		X		
- Conseiller Principal d'Education : BEGUE André		X		
PERSONNALITES				
-de la collectivité de rattachement :	1-JARYCKI Eliane	X		
	2-BARAILLE Julien		X	
- de la commune siège :	1 -PONSA Serge	X		
	2 -			
- groupe de communes :	1 -			
- qualifiées :	1 - ALVAREZ Jacques	X		
	2 -			
-membre consultant :	ROMANI Stéphane, agent comptable		X	
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 - CULLELL Hélène		X		
2 - LLERES Aurélie		X		
3 - JANY Florence		X		
4 - SANCHIS Nicolas		X		
5 - FIGAROL Thomas		X		
6 - VAZIA Dorothée		X		
7 - ONILLON Jérôme		X		
Suppléants				
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :				
1 - KRUGEL Alain remplacé par Bruno REY		X		
2 - HULEWICZ Florence		X		
3 - MARGAIL Laurent		X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 - PLANA Céline	X		
	2 - STOCKINGER Agnès	X		
	3 - BIETRY Anne	X		
	4 - ORTIZ Thomas	X		
	5 - POLATO Serge	X		
Suppléants				
-élèves	1 - LANNE MABY Josué	X		
	2 - PLATEL LAGARDE Clément		X	
	3 - TRIVIERE Ines	X		
	4 - BRAGULAT Antonio remplacé par ONILLON Arthur	X		
	5 - VAN OOTEGHEM Esteban		X	
Suppléants				

COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE COLLEGE 2021/2022

ADMINISTRATION

M. NOEL Patrick, Proviseur
M. MICHAUD, Principal-Adjoint
Mme CHAUMES Amandine, Gestionnaire
Mme GRAU Nadine, CPE

2 ENSEIGNANTS

ABRATE Laetitia
CORROCHANO Emilie

1 PERSONNEL ATOSS :

-

2 PARENTS

COTONI Hélène
SINTES Olivier

PERSONNEL INFIRMIER (2)

- REY Bruno
- KRUGEL Alain

ELEVES (2)

- COCHEZ Diane
- BWANI NADAL Brel

ASSISTANTE SOCIALE

-

COMMISSION PERMANENTE
COLLEGE 2021/2022

ADMINISTRATION

4 ENSEIGNANTS

5 PARENTS

1 ELEVE

COMMUNE (1)

DEPARTEMENT (1)

**CONSEIL DE DISCIPLINE
COLLEGE 2021/2022**

ADMINISTRATION

M.NOEL Patrick, Proviseur
M. MICHAUD Marc, Principal - Adjoint
Mme CHAUMES Amandine, Gestionnaire
Mme GRAU Nadine, Conseillère Principale d'Education

4 ENSEIGNANTS

ABRATE Laetitia
CARRERA Christine
CORROCHANO Emilie
FRAISSE Isabelle

3 PARENTS

CASADO Eduardo
SINTES Olivier
FOURCADE Anne

2 ELEVES

LY Léonie
CULLELL Fanny

**COMMISSION D'HYGIENE ET DE SECURITE
COLLEGE DE FONT ROMEU 2021/2022**

ADMINISTRATION

M.NOEL Patrick, Proviseur
M. MICHAUD Marc, Principal- Adjoint
Mme CHAUMES Amandine, Gestionnaire
Mme GRAU Nadine, Conseillère Principale d'Education

2 PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION

FRAISSE Isabelle
CARRERA Christine

2 PARENTS

COTONI Hélène
SINTES Olivier

2 ELEVES

LY Léonie
COCHEZ Diane

SUPPLEANTS

CULLELL Fanny
BWANI NADAL Biel

1 REPRESENTANT DE LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

GARCIA Michel

1 PERSONNEL DE SANTE

KRUGEL Alain

CONSEIL DE LA VIE COLLEGIENNE 2021/2022

ADMINISTRATION

M. NOEL Patrick, Proviseur
M. MICHAUD Marc, Principal-Adjoint
Mme CHAUMES Amandine, Gestionnaire
Mme GRAU Nadine, CPE

3 ENSEIGNANTS

ABRATE Laetita
CORROCHANO Emilie
FRAISSE Isabelle

2 PERSONNEL ATOSS :

1 PARENT

FOURCADE Anne

10 ELEVES

ALARD Isis
MICHAUD Raphael
RAMEL Louise
DAS NEVES Matéo
ARIS Elsa
BOUTON Marie
DIMUR Camille
COSTA Lucas
AMAR Miriem
BATAILLE Léo

SUPPLEANTS

DIVINCENZO Nicolas
TORRES Brittany
MAGGIA Robinson
CASTELLO Anaé
DONNADIEU Mathis
PRIOULT Aaron
HERAIL Louis
CLEMENCE Lilou
ESTRAGUES Emilien
BRUSCHET Julie

COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE LYCEE 2021/2022

ADMINISTRATION

M. NOEL Patrick, Proviseur
M. MICHAUD Marc, Principal-Adjoint
Mme CHAUMES Amandine, Gestionnaire
Mme GRAU Nadine, CPE

2 ENSEIGNANTS

LLERES Aurélie
ONILLON Jérôme

1 PERSONNEL ATOSS :

KRUGEL Alain

2 PARENTS

STOCKINGER Agnès
PLANA Céline

PERSONNEL INFIRMIER (2)

- KRUGEL Alain
- REY Bruno

ELEVES (2)

LANNE MABY Josué
PLATEL LAGARDE Clément

ASSISTANTE SOCIALE

-

COMMISSION EDUCATIVE DU LYCEE 2021/2022

ADMINISTRATION

M. NOEL Patrick, Proviseur
M. MICHAUD Marc, Principal-Adjoint
M. BEGUE André, Conseiller Principal d'Education

1 ENSEIGNANT

FIGAROL Thomas

1 PERSONNEL ATOSS :

MARGAIL Laurent

1 PARENT

STOCKINGER Agnès

1 ELEVE

PLATEL LAGARDE Clément

COP

ASSISTANTE SOCIALE

1 PERSONNEL MEDICAL

KRUGEL Alain

COMMISSION RESTAURATION 2021/2022
LYCEE COLLEGE

ADMINISTRATION

M. NOEL Patrick, Proviseur
Mme CHAUMES Amandine, Gestionnaire
M. HOUDRIE, Chef de cuisine
M. BRAGULAT Alain, Magasinier
M. FOUIN Jean-Luc

2 ENSEIGNANTS

ABRATE Laetitia
VAZIA Dorothée

1 PERSONNELS ATOSS :

MARGAIL Laurent

2 PARENTS

ORTIZ Thomas
SERRUS Hélène

2 ELEVES

VAN OOTEGHEM Esteban
TRIVIERE Inès

COMMISSION PERMANENTE LYCEE
2021/2022

ADMINISTRATION

4 ENSEIGNANTS

1 PERSONNEL ATOSS :

5 PARENTS

1 ELEVE

COMMUNE (1)

REGION (1)

CONSEIL DE DISCIPLINE LYCEE 2021/2022

ADMINISTRATION

M. NOEL Patrick, Proviseur
M. MICHAUD Marc, Principal-Adjoint
Mme CHAUMES Amandine, Gestionnaire
M. BEGUE André, Conseiller Principal d'Education

4 ENSEIGNANTS

FIGAROL Thomas
VAZIA Dorothée
ONILLON Jérôme
CULLELL Hélène

SUPPLEANTS

1 PERSONNEL ATOSS :

MARGAIL Laurent

3 PARENTS

POLATO Serge
PLANA Celine
ORTIZ Thomas

SUPPLEANTS

3 ELEVES

LANNE MABY Josué
CULLELL Gaetan
BRAGULAT Antonio

SUPPLEANTS

**COMMISSION D'HYGIENE ET DE SECURITE
LYCEE DE FONT ROMEU 2021/2022**

ADMINISTRATION

M. NOEL Patrick, Proviseur
M. MICHAUD Marc, Principal-Adjoint (consultant)
Mme CHAUMES Amandine, Gestionnaire
M. BEGUE André, Conseiller Principal d'Education

2 PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION

FIGAROL Thomas
VAZIA Dorothée

1 PERSONNEL AT :

MARGAIL Laurent

1 PERSONNEL ACMO :

FOUIN Jean Luc

2 PARENTS

STOCKINGER Agnès
PLANA Céline

2 ELEVES

LANNE MABY Josué
BRAGULAT Antonio

REPRESENTANT DE LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

PONSA Serge

PERSONNELS DE SANTE

CONSEIL DE LA VIE LYCEENNE 2021/2022

ADMINISTRATION

M. NOEL Patrick, Proviseur
Mme HOCQUET Isabelle, Principal-Adjoint
Mme HUOT Sophie, Gestionnaire
M. COUILLARD Karine, CPE

5 ENSEIGNANTS

CULLELL Hélène
JANY Florence
VAZIA Dorothée
SANCHIS Nicolas
LLERES Aurélie

3 PERSONNEL ATOSS :

KRUGEL Alain
MARGAIL Laurent
HULEWICZ Florence

2 PARENTS

PLANA Céline
BIETRY Anne Laurence

10 ELEVES

CLEMENCE Mila
CULLELL Nina
BONHOURE Lilou
PLATEL LAGARDE Clément
LASSELLE Justine
VAN OOTEGHEM Esteban
PLATEL LAGARDE Héloïse
LANNE MABY Josué
SANCHEZ Alba
TRIVIERE Ines

SUPPLEANTS

BRAGULAT Antonio
COLL COTS Mariona
ONILLON Arthur
CRAPS Cyril
FUENTES ESTER Mar
HERVE Clément
LOTTET Lucile
MUNOZ Sébastien
KAMEL Emma
MACHRHOUL Latifa